

Le 02 AVR. 2026

DIRECTION GÉNÉRALE
Service des affaires juridiques, contentieux
et assemblées
Affaire suivie par Antoine JACQUELET
et Pauline LEROUGE

juridique@ca-coeurdeflandre.fr

Nos Réf. : VB/FD/AJ/PL/2026/018

Objet : Conseil de communauté du samedi 11 avril 2026 - Convocation

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil d'installation de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre, qui se tiendra le :

Samedi 11 avril 2026 à 09h00
(Accueil à partir de 08h30)
à l'Espace Cœur de Flandre de l'Hôtel Communautaire,
222bis Rue de Vieux-Berquin,
59190 HAZEBROUCK

Le conseil communautaire aura notamment pour objet l'élection du Président.

Vous trouverez ci-joint une note de synthèse sur les questions soumises à délibération.

Seuls les membres titulaires sont appelés à voter lors de cette réunion du Conseil. Les membres titulaires qui ne seraient pas présents peuvent se faire représenter par un membre suppléant.

Dans le cadre de ce Conseil Communautaire, je me permets de vous rappeler que le quorum est fixé à la moitié des membres en exercice.

De surcroît, les élus titulaires ne peuvent désormais disposer que d'un seul pouvoir.

Ce dernier sera alors à retourner dûment complété et signé au service affaires juridiques, contentieux et assemblées.

Je vous informe également que le conseil communautaire fera l'objet d'une diffusion en direct.

Je vous en remercie par avance, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous

Le Président,

Valentin BELLEVAL

